

## Catégorie rendement total canadien Aston Hill

### Rapport de la direction sur le rendement du Fonds

31 décembre 2015

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Catégorie rendement total canadien Aston Hill (le « Fonds ») donne les faits saillants de nature financière, mais ne comprend pas les états financiers annuels audités du Fonds. Il est possible d'obtenir un exemplaire des états financiers annuels gratuitement en adressant une demande par téléphone au 1 800 513-3868, par écrit à Gestion d'actifs Aston Hill inc., Relations avec les investisseurs, 77 King Street West, Suite 2110, P.O. Box 92, Toronto-Dominion Centre, Toronto (Ontario) M5K 1G8, ou sur notre site Web ([www.astonhill.ca](http://www.astonhill.ca)) ou sur celui de SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)). Les actionnaires peuvent également communiquer avec nous de la même manière pour demander un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration du Fonds, du dossier d'information sur le vote par procuration ou des informations trimestrielles sur le portefeuille.

### LE FONDS

La Catégorie rendement total canadien Aston Hill (le « Fonds ») est une catégorie d'actions de Fonds Société Aston Hill inc., société de placement à capital variable gérée par Gestion d'actifs Aston Hill inc. (le « gestionnaire »), qui est aussi le gestionnaire et le gestionnaire de portefeuille de son fonds sous-jacent, le Fonds à rendement total canadien Aston Hill (le « fonds sous-jacent »). Le Fonds a des actions de séries A, F et I. Le Fonds représente un placement admissible aux REER, aux FERR et aux CELL.

### OBJECTIFS ET STRATÉGIES DE PLACEMENT

L'objectif de placement du Fonds vise à procurer des rendements à long terme en investissant dans un portefeuille composé essentiellement d'actions canadiennes. Pour atteindre cet objectif, le Fonds investit principalement dans des parts du fonds sous-jacent, qui de son côté investit dans un portefeuille géré activement et composé principalement d'actions et de titres de capitaux propres d'entreprises canadiennes.

### ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

#### Établissement du Fonds

Le Fonds a commencé ses activités le 20 mai 2015, date à laquelle ont été lancées les actions de séries A, F et I.

### RISQUES

Les risques associés aux placements dans les actions du Fonds figurent dans le prospectus, disponible sur le site Web du Fonds ([www.astonhill.ca](http://www.astonhill.ca)) et sur celui de SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)). Le Fonds n'a subi aucun changement de nature à modifier significativement les risques associés à un placement dans ses actions au cours de la période close le 31 décembre 2015.

### RÉSULTATS

*Les activités du Fonds ont commencé le 20 mai 2015. Par conséquent, il n'existe pas de données comparatives à présenter sur les séries du Fonds pour la période close le 31 décembre 2015.*

**Distributions**

Aucune distribution n'a été versée durant la période close le 31 décembre 2015.

**Variation de l'actif net liée aux activités**

Pour la période close le 31 décembre 2015, le total des revenus du Fonds s'est établi à néant par action pour les séries A, F et I.

Le total des charges par action pour la période close le 31 décembre 2015 s'est établi à 0,14 \$ par action de série A, 0,26 \$ par action de série F et 0,01 \$ par action de série I.

**Souscriptions et réinvestissement**

Il est possible de souscrire et de réinvestir des actions du Fonds chaque jour, à un prix équivalant à la valeur liquidative par action, calculée quotidiennement. Pour la période commencée à la date d'établissement et close le 31 décembre 2015, le Fonds a reçu des souscriptions pour 45 352 actions de série A, 899 actions de série F et 15 000 actions de série I. Également au cours de la période close le 31 décembre 2015, 24 actions ont été réinvesties pour la série A, mais aucune n'a été réinvestie pour les séries F et I.

**Rachats**

Il est possible de demander le rachat des actions du Fonds chaque jour, à un prix de rachat équivalant à la valeur liquidative par action, calculée quotidiennement. Pour la période commencée à la date d'établissement et close le 31 décembre 2015, 26 398 actions de série A et 899 actions de série F ont été rachetées. Aucune action de série I n'a été rachetée.

**Valeur liquidative**

Au 31 décembre 2015, la valeur liquidative par action du Fonds s'établissait à 9,26 \$ par action de série A et à 9,49 \$ par action de série I. La valeur liquidative totale du Fonds au 31 décembre 2015 s'établissait à 0,3 M\$, soit 0,2 M\$ en actions de série A et 0,1 M\$ en actions de série I.

**Portefeuille**

Au 31 décembre 2015, le portefeuille de placements du fonds sous-jacent se composait de 25 titres de sociétés au total. Un aperçu du portefeuille du fonds sous-jacent ainsi qu'une liste de ses 25 principaux titres figurent dans le présent rapport. Le rapport du gestionnaire de portefeuille renferme des renseignements sur le rendement et sur les changements apportés au portefeuille au cours de la période.

Le portefeuille du Fonds a enregistré une perte nette (réalisée et latente) de 24 793 \$ pour la période close le 31 décembre 2015.

**Liquidité**

Pour procurer de la liquidité aux actionnaires, le Fonds permet à ces derniers de souscrire des actions ou d'en demander le rachat chaque jour, à un prix équivalant à la valeur liquidative par action calculée quotidiennement.

**OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES**

Les opérations avec des parties liées correspondent aux services fournis par le gestionnaire en vertu de la convention de gestion. Voir la rubrique « Frais de gestion » ci-dessous.

**FRAIS DE GESTION**

Gestion d'actifs Aston Hill inc. est le gestionnaire et le fiduciaire du Fonds. En vertu de la convention de gestion conclue entre le Fonds et le gestionnaire, celui-ci est responsable des affaires courantes du Fonds et, en contrepartie, le Fonds lui paie des frais de gestion. Pour les séries A et F du fonds, des frais de gestion pouvant atteindre respectivement 2,0 % et 1,0 % sont versés au gestionnaire au titre des services de gestion générale et d'administration rendus. Aucuns frais de gestion ne sont imputés pour les actions de série I. Chaque investisseur négocie plutôt ses propres frais et les verse directement au gestionnaire.

Le gestionnaire est tenu de verser des frais de service aux conseillers financiers à même les frais de gestion qu'il reçoit pour les services courants offerts aux investisseurs. Ces frais de service sont calculés et payables chaque mois, en fonction de l'actif total investi par les clients de chaque conseiller financier dans des actions de série A/TA6 du Fonds pendant le mois. Le taux annuel des frais de service varie selon l'option d'achat choisie par l'investisseur. Le taux annuel maximal est de 1,00 % pour les actions de série A/TA6 achetées selon l'option frais d'acquisition initiaux et de 0,50 % pour les actions de série A/TA6 achetées selon l'option frais d'acquisition reportés réduits. Au troisième anniversaire du placement, le taux des frais de service relatifs aux parts achetées aux termes de l'option frais d'acquisition reportés réduits est remplacé par le taux applicable à l'option frais d'acquisition initiaux. Aucuns frais de service ne sont imputables aux actions de série F/TF6 du Fonds.

Pour la période close le 31 décembre 2015, les frais de gestion se sont établis à 2 606 \$.

**Frais d'administration**

Le gestionnaire impute au Fonds une partie des salaires de base des personnes ayant effectué des tâches liées aux activités du Fonds. Ces charges sont directement imputables au Fonds, car elles découlent des travaux effectués pour celui-ci en matière de comptabilité, d'évaluation, de fiscalité, de conformité, de relations avec les investisseurs, de présentation de l'information financière, de communication de l'information aux actionnaires, de gestion des coûts, de supervision et d'autres activités.

Il n'y a eu aucun frais d'administration pour la période close le 31 décembre 2015.

## FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières du Fonds et ont pour but d'aider le lecteur à comprendre la performance financière du Fonds pour les périodes indiquées. *Les informations figurant dans ces tableaux sont présentées conformément au Règlement 81-106 et, par conséquent, ne servent pas à établir une continuité entre la valeur de l'actif net par action à l'ouverture et à la clôture.*

### Actif net par action <sup>1)</sup>

#### Série A

	Période close le 31 décembre 2015 <sup>2)</sup>
Actif net à l'ouverture de l'exercice/la période <sup>3)</sup>	10,00 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités <sup>4)</sup>	
Total des revenus	—
Total des charges	(0,14)
Gain (perte) réalisé pour l'exercice/la période	(0,35)
Gain (perte) latent pour l'exercice/la période	(0,44)
<b>Augmentation (diminution) totale de l'actif net liée aux activités</b>	<b>(0,93)\$</b>
Distributions aux actionnaires <sup>3)</sup>	
Revenus	— \$
Dividendes	—
Gains en capital	—
Remboursement de capital	—
<b>Total des distributions aux actionnaires</b>	<b>— \$</b>
Actif net à la clôture de l'exercice/la période <sup>3)</sup>	9,26 \$

#### Série F

	Période close le 31 décembre 2015 <sup>2)</sup>
Actif net à l'ouverture de l'exercice/la période <sup>3)</sup>	10,00 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités <sup>4)</sup>	
Total des revenus	—
Total des charges	(0,26)
Gain (perte) réalisé pour l'exercice/la période	—
Gain (perte) latent pour l'exercice/la période	(0,04)
<b>Augmentation (diminution) totale de l'actif net liée aux activités</b>	<b>(0,30)\$</b>
Distributions aux actionnaires <sup>3)</sup>	
Revenus	— \$
Dividendes	—
Gains en capital	—
Remboursement de capital	—
<b>Total des distributions aux actionnaires</b>	<b>— \$</b>
Actif net à la clôture de l'exercice/la période <sup>3)</sup>	— \$

<sup>1)</sup> Ces informations sont tirées des états financiers annuels audités du Fonds.

<sup>2)</sup> Pour la série A, période du 29 mai 2015 (début des activités) au 31 décembre 2015. Pour la série F, période du 25 juin 2015 (début des activités) au 31 décembre 2015. Pour la série I, période du 20 mai 2015 (début des activités) au 31 décembre 2015.

<sup>3)</sup> L'actif net par action et les distributions par action ont été établis selon le nombre réel d'actions en circulation à la date pertinente.

<sup>4)</sup> L'augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités, par action, a été calculée d'après le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

**Actif net par action**<sup>1)</sup> (suite)**Série I**

	Période close le 31 décembre 2015 <sup>2)</sup>
<b>Actif net à l'ouverture de l'exercice/la période</b> <sup>3)</sup>	10,00 \$
<b>Augmentation (diminution) liée aux activités</b> <sup>4)</sup>	
Total des revenus	—
Total des charges	(0,01)
Gain (perte) réalisé pour l'exercice/la période	(0,55)
Gain (perte) latent pour l'exercice/la période	0,05
<b>Augmentation (diminution) totale de l'actif net liée aux activités</b>	<b>(0,51)\$</b>
<b>Distributions aux actionnaires</b> <sup>3)</sup>	
Revenus	— \$
Dividendes	—
Gains en capital	—
Remboursement de capital	—
<b>Total des distributions aux actionnaires</b>	<b>— \$</b>
<b>Actif net à la clôture de l'exercice/la période</b> <sup>3)</sup>	<b>9,49 \$</b>

<sup>1)</sup> Ces informations sont tirées des états financiers annuels audités du Fonds.

<sup>2)</sup> Pour la série A, période du 29 mai 2015 (début des activités) au 31 décembre 2015. Pour la série F, période du 25 juin 2015 (début des activités) au 31 décembre 2015. Pour la série I, période du 20 mai 2015 (début des activités) au 31 décembre 2015.

<sup>3)</sup> L'actif net par action et les distributions par action ont été établis selon le nombre réel d'actions en circulation à la date pertinente.

<sup>4)</sup> L'augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités, par action, a été calculée d'après le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

**Ratios et données supplémentaires (selon la valeur liquidative)****Série A**

Au	31 décembre 2015
Valeur liquidative (en milliers)	176 \$
Nombre d'actions en circulation (en milliers)	19
Ratio des frais de gestion de base <sup>1)</sup>	2,35 %
Ratio des frais de gestion (« RFG ») <sup>2)</sup>	2,65 %
RFG avant renoncations et prises en charge	22,02 %
Ratio des frais d'opérations <sup>3)</sup>	0,15 %
Taux de rotation du portefeuille <sup>4)</sup>	115,94 %
Valeur liquidative par action	9,26 \$

<sup>1)</sup> Un ratio des frais de gestion de base distinct qui ne comprend pas la TVH est présenté.

<sup>2)</sup> Le RFG est établi selon le Règlement 81-106 et comprend le total des charges (compte non tenu des commissions et des autres coûts d'opérations du portefeuille) du Fonds pour la période indiquée, y compris la charge d'intérêts et les frais d'émission, le cas échéant. Il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne du Fonds pour la période. Pour plus de renseignements sur ce calcul, voir la rubrique « Ratio des frais de gestion » ci-après.

<sup>3)</sup> Le ratio des frais d'opérations correspond au total des commissions exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.

<sup>4)</sup> Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille a géré activement les placements. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé pour un exercice, plus les frais d'opérations du Fonds sont élevés et plus il est probable qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du Fonds. Le taux de rotation du portefeuille se calcule en divisant le coût des achats ou, s'il est moindre, le produit de la vente de titres en portefeuille au cours de la période, compte non tenu de la trésorerie et des placements à court terme dont l'échéance est de moins d'un an, par la valeur de marché moyenne des titres en portefeuille pendant la période.

**Ratios et données supplémentaires (selon la valeur liquidative) (suite)****Série F**

Au	31 décembre 2015
Valeur liquidative (en milliers)	— \$
Nombre d'actions en circulation (en milliers)	
Ratio des frais de gestion de base <sup>1)</sup>	0,03 %
Ratio des frais de gestion (« RFG ») <sup>2)</sup>	0,04 %
RFG avant renoncations et prises en charge	13,70 %
Ratio des frais d'opérations <sup>3)</sup>	0,15 %
Taux de rotation du portefeuille <sup>4)</sup>	115,94 %
Valeur liquidative par action	— \$

**Série I**

Au	31 décembre 2015
Valeur liquidative (en milliers)	142 \$
Nombre d'actions en circulation (en milliers)	15
Ratio des frais de gestion de base <sup>1)</sup>	0,44 %
Ratio des frais de gestion (« RFG ») <sup>2)</sup>	0,50 %
RFG avant renoncations et prises en charge	26,14 %
Ratio des frais d'opérations <sup>3)</sup>	0,15 %
Taux de rotation du portefeuille <sup>4)</sup>	115,94 %
Valeur liquidative par action	9,49 \$

<sup>1)</sup> Un ratio des frais de gestion de base distinct qui ne comprend pas la TVH est présenté.

<sup>2)</sup> Le RFG est établi selon le Règlement 81-106 et comprend le total des charges (compte non tenu des commissions et des autres coûts d'opérations du portefeuille) du Fonds pour la période indiquée, y compris la charge d'intérêts et les frais d'émission, le cas échéant. Il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne du Fonds pour la période. Pour plus de renseignements sur ce calcul, voir la rubrique « Ratio des frais de gestion » ci-après.

<sup>3)</sup> Le ratio des frais d'opérations correspond au total des commissions exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.

<sup>4)</sup> Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille a géré activement les placements. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé pour un exercice, plus les frais d'opérations du Fonds sont élevés et plus il est probable qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du Fonds. Le taux de rotation du portefeuille se calcule en divisant le coût des achats ou, s'il est moindre, le produit de la vente de titres en portefeuille au cours de la période, compte non tenu de la trésorerie et des placements à court terme dont l'échéance est de moins d'un an, par la valeur de marché moyenne des titres en portefeuille pendant la période.

**Ratio des frais de gestion**

Pour la période close le 31 décembre 2015, le ratio des frais de gestion de base, qui ne comprend pas la TVH, était de 2,35 % pour la série A, de 0,03 pour la série F et de 0,44 pour la série I.

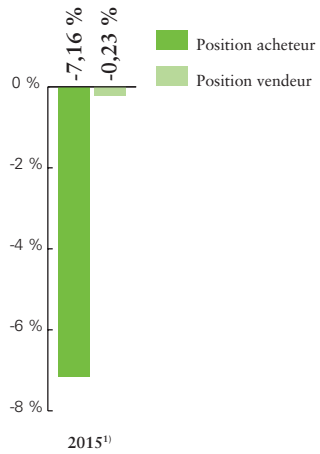
Le RFG du Fonds pour la période close le 31 décembre 2015 était de 2,65 % pour la série A, 0,04 % pour la série F et de 0,50 % pour la série I. Toutes les charges ont été absorbées par le gestionnaire.

Le RFG avant renoncations et prises en charge pour la période close le 31 décembre 2015 était de 22,02 % pour la série A, de 13,70 % pour la série F et de 26,14 % pour la série I.

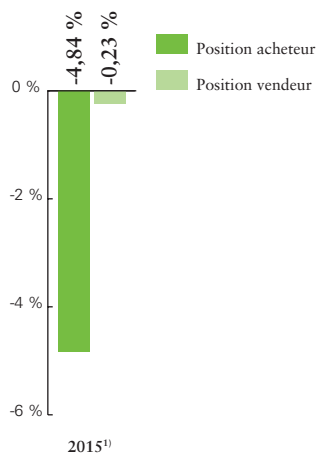
## RENDEMENT PASSÉ

### Rendements annuels

#### Série A



#### Série I



<sup>1)</sup> Pour la série A, période du 29 mai 2015 (début des activités) au 31 décembre 2015. Pour la série I, période du 20 mai 2015 (début des activités) au 31 décembre 2015.

### Rendements annuels composés

Les séries A, F et I du Fonds à rendement total canadien Aston Hill ont moins d'un an d'existence. Les rendements annuels composés de ces séries ne sont donc pas disponibles.

**APERÇU DU PORTEFEUILLE**

Au 31 décembre 2015

<b>Composition du portefeuille</b>	<b>% de la valeur liquidative</b>
Fonds communs de placement	64,0 %
Trésorerie	28,5 %
Autres éléments de l'actif (du passif), montant net	7,5 %
<b>Total</b>	<b>100,0 %</b>

<b>Placements</b>	<b>% de la valeur liquidative</b>
<b>Positions acheteur</b>	
Fonds à rendement total canadien Aston Hill, série I	64,0 %
Trésorerie	28,5 %
<b>% total des positions acheteur</b>	<b>92,5 %</b>
<b>Valeur liquidative totale :</b>	<b>318 134 \$</b>

**Aperçu du fonds sous-jacent en pourcentage de la valeur liquidative de la Catégorie rendement total Aston Hill**

Au 31 décembre 2015

**Aperçu du portefeuille du Fonds à rendement total canadien Aston Hill**

<b>Répartition sectorielle</b>	<b>% de la valeur liquidative</b>
Services financiers	23,2 %
Technologies de l'information	13,3 %
Industries	7,7 %
Biens de consommation discrétionnaire	5,4 %
Biens de consommation de base	3,8 %
Énergie	3,7 %
Soins de santé	2,9 %
Services de télécommunications	1,6 %
Contrats de change à terme	(0,8 %)
Trésorerie	38,5 %
Autres éléments de l'actif (du passif), montant net	0,7 %
<b>Total</b>	<b>100,0 %</b>

**APERÇU DU PORTEFEUILLE** (suite)

Au 31 décembre 2015

**25 principaux titres**

Nom du titre	% de la valeur liquidative
Trésorerie	38,5 %
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,5 %
Great-West Lifeco Inc.	4,2 %
Apple Inc.	3,5 %
Magna International Inc.	3,4 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,1 %
Johnson & Johnson	2,9 %
La Banque Toronto-Dominion	2,7 %
MasterCard Inc.	2,7 %
Shopify Inc.	2,5 %
Walgreens Boots Alliance Inc.	2,4 %
American Express Co.	2,3 %
CAE inc.	2,3 %
International Business Machines Corp.	2,3 %
Wells Fargo & Co.	2,3 %
Enghouse Systems Ltd.	2,3 %
Banque Royale du Canada	2,2 %
ABB Ltd.	2,2 %
Amphenol Corp.	2,2 %
Groupe TMX Ltée	2,2 %
Suncor Énergie Inc.	2,2 %
Les Vêtements de Sport Gildan inc.	2,0 %
BCE Inc.	1,6 %
Canadian Natural Resources Ltd.	1,5 %
Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc.	1,4 %
<b>% total des positions acheteur</b>	<b>99,4 %</b>
<b>Total</b>	<b>4 949 377 \$</b>

*La composition du portefeuille peut changer en raison des opérations en cours du Fonds. Des mises à jour trimestrielles sont disponibles dans les 60 jours suivant la fin de chaque trimestre.*



## GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE

### Gestion d'actifs Aston Hill inc.

Gestion d'actifs Aston Hill inc. est une filiale en propriété exclusive de Services financiers Aston Hill inc., société de gestion d'actifs diversifiés qui offre un ensemble de fonds communs de placement destinés à des particuliers, de fonds d'investissement à capital fixe, de fonds de capital-investissement, de fonds de couverture et de fonds institutionnels distincts. La société gère, au 31 décembre 2015, des actifs d'une valeur de plus de 2,67 milliards de dollars. Aston Hill compte des bureaux à Toronto et à Halifax.



## RAPPORT DU GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE POUR LE FONDS SOUS-JACENT

L'année 2015 a été difficile en raison de la volatilité des prix des produits de base, particulièrement des prix du pétrole. Le premier semestre a été caractérisé par l'optimisme, les prix du pétrole ayant rebondi pour atteindre 60 \$ le baril, favorisant ainsi une hausse des actions du secteur de l'énergie et une remontée du marché des actions en général. Le gestionnaire a privilégié les titres de croissance et ceux tirés par la dynamique du moment, car les valorisations des sociétés de ce type n'ont cessé d'augmenter, les investisseurs recherchant celles qui enregistrent des hausses de leurs chiffres d'affaires dans un environnement de faible croissance. Au second semestre, les prix du pétrole ont plongé, la baisse de la production n'étant pas intervenue, entraînant dans leur sillage les actions du secteur de l'énergie et du marché en général. La hausse de la volatilité du marché a poussé les investisseurs à privilégier les grandes entreprises et les entreprises jugées stables, telles que les sociétés des secteurs des biens de consommation de base, des télécommunications et des services publics. Le Fonds a bien performé en dépit de sa faible exposition à ces secteurs et aussi en raison de sa petite exposition au secteur des ressources. Il a pâti de son exposition aux secteurs des industries et des pièces automobiles. Globalement, il est parvenu à limiter l'effet de la volatilité et à surpasser son indice de référence.

## ÉNONCÉS PROSPECTIFS

*Certains des énoncés compris dans le présent rapport, notamment des prévisions financières et commerciales et des perspectives financières, peuvent être des énoncés prospectifs qui reflètent les attentes de la direction à l'égard de ses plans futurs et de ses intentions, de la croissance, des résultats, de la performance ainsi que des possibilités et des perspectives commerciales. Les termes « pouvons », « devrions », « pourrions », « anticipons », « croyons », « prévoyons », « avons l'intention de », « potentiel » ou « continuons » et d'autres expressions similaires ont été utilisés pour identifier les énoncés prospectifs. Ces énoncés reflètent l'opinion actuelle de la direction et sont fondés sur les informations dont celle-ci dispose actuellement. Les énoncés prospectifs sont assujettis à des incertitudes et à des risques importants. Les résultats réels pourraient différer considérablement des résultats exposés dans les énoncés prospectifs en raison d'un certain nombre de facteurs, notamment l'évolution de la conjoncture générale de l'économie et des marchés, ainsi que d'autres facteurs de risque. Bien que les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport soient fondés sur des hypothèses que la direction estime raisonnables, nous ne pouvons garantir que les résultats réels seront conformes à ces énoncés prospectifs. Les investisseurs ne doivent pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Ces énoncés prospectifs sont faits à la date des présentes, et nous ne nous engageons pas à les mettre à jour ni à les réviser pour tenir compte de faits nouveaux ou de circonstances nouvelles.*

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

### Comité d'examen indépendant

**John Crow**  
Président

**C. Scott Browning**

**Robert Falconer**

**Joseph H. Wright**

### Administrateurs de Fonds Société Aston Hill inc.

**Derek Slemko**

**C. Scott Browning**

**Larry Guy**

### Administrateurs et dirigeants du gestionnaire

**James Werry**  
Administrateur et chef de la direction  
(depuis le 20 février 2016)

**Ben Cheng**  
Chef des placements

**Derek Slemko**  
Administrateur, président et  
chef de l'exploitation

**Kal Zakarneh**  
Administrateur et chef des finances

### Gestion de portefeuille

**Darren Cabral**  
Vice-président et gestionnaire de portefeuille

**Vivian Lo**  
Vice-président et gestionnaire de portefeuille

**John Kim**  
Gestionnaire de portefeuille

**Barry Morrison**  
Gestionnaire de portefeuille

**Alexander (Sandy) Liang**  
Gestionnaire de portefeuille et président  
AHF Capital Partners Inc.

### Gestionnaire et fiduciaire

Gestion d'actifs Aston Hill inc.

### Agent des transferts

Fiducie RBC Services aux Investisseurs et  
de trésorerie

### Dépositaire

Fiducie RBC Services aux Investisseurs et  
de trésorerie

### Auditeur

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

### Site Web

[www.astonhill.ca](http://www.astonhill.ca)